

NOUVELLES DU CENTRE ZINVIÉ au BÉNIN

Le centre Zinvié est le fruit d'un partenariat entre ASFODEVH-06 Alpes-Maritimes France et ASFODEVH -Bénin en place depuis 2016



En 2019 un document de synthèse a été rédigé par Blandine, Anne et Odile, à la suite des missions réalisées à Cotonou en février 2019.

Ce document définit « **une organisation du Centre de type entrepreneurial, pour que cette organisation soit en elle-même formatrice** »

Il a été défini une « période de lancement » du Centre de septembre 2019 à décembre 2020 avec deux phases principales :

- ◆ 4 mois de complément d'étude commune, pour mettre au point théoriquement les aspects de l'organisation
- ◆ Un an d'expérimentation en grandeur réelle (année 2020 avec conclusions et décisions en fin d'année) et compléter les équipements nécessaires, par exemple une deuxième case d'accueil ou l'Atelier de transformation... et surtout faire fonctionner de fait les UPF et le Comité d'entreprise, mettre en place un CA

⇒ **Lancement officiel en début d'année 2021**

1. Unités de Production et Formation, UPF.

2. La « Coordination » pour une gestion participative des UPF

Luc Daga, coordinateur du centre a publié un rapport d'activité en Décembre 2020 donnant des éléments positifs et négatifs sur l'ensemble du centre de formation qui se nomme maintenant : **Centre de Formation pour le Développement de l'Initiative Entrepreneuriale ou CEFODIE**. Le bureau d'**ASFODEVH- 06** a réalisé une évaluation de ce rapport qui a été envoyée au coordinateur ainsi qu'à la présidente du centre.

Lien pour la brochure de Zinvié : http://www.asfodevh.net/joomla/images/DEPLIANT_CEFODIE_ZINVIE_mai_20.pdf

ASFODEVH 06 : Stages de demandeurs d'asile

Dans le cadre du programme Welcome, mis en place par l'association **JRS**, ASFODEVH 06 a participé à l'aide de stage offerte aux demandeurs d'asile.

Leur demande officielle de travail peut se faire dans des conditions bien particulières. Une des solutions est de faire un stage de deux mois, non rémunéré, à condition qu'une convention de stage soit établie entre le stagiaire, l'employeur et une association de formation. C'est là où intervient **ASFODEVH 06**. L'objectif premier documenté dans la convention signée est de faire découvrir le monde du travail en France à ces jeunes demandeurs d'asile qui souhaitent vraiment travailler.

Au cours des années **2020** et **2021** six conventions de stage ont permis aux demandeurs d'asile d'effectuer un stage, ou dans une entreprise à Cagnes sur Mer, ou comme aide-jardinier à la mairie de La Colle sur Loup, ou encore dans une station lavage de voiture à Cannes... Dans l'ensemble ces jeunes ont été félicités de la qualité de travail, ainsi que de la bonne ambiance qu'ils ont apportée dans leur équipe de travail. Trois employeurs ont fait ensuite une offre d'embauche mais qui ne peut être réalisée qu'une fois que la demande d'asile aura été accordée par l'**OFPRA**.

... Anne VILLENEUVE-BAYART et Pierre-Marie ANDRE - ASFODEVH 06

